

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 34 du 7 mai 2021

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 6

CIRCULAIRE N° 192/ARM/DRH-AA/PGR/BGA/DNA

relative à la détermination de la chaîne de notation 2021 du personnel militaire d'active de l'armée de l'air.

Du 18 mars 2021

CIRCULAIRE N° 192/ARM/DRH-AA/PGR/BGA/DNA relative à la détermination de la chaîne de notation 2021 du personnel militaire d'active de l'armée de l'air.

Du 18 mars 2021

NOR A R M L 2 1 0 0 8 7 0 C

Référence(s) :

- [Arrêté du 29 août 2005 relatif à la notation des militaires en cas de détachement ou de mutation.](#)
- [Instruction 0001D19036383/DEF/SGA/DRH-MD/SDPEP du 13 décembre 2019 relative à la notation des officiers d'active et de la réserve opérationnelle, des aspirants et des officiers volontaires de l'armée de terre, de la marine nationale, de l'armée de l'air, du service de santé des armées, du service des essences des armées, du service du commissariat des armées, du service d'infrastructure de la défense et des chefs de musique.](#)
- [Instruction N° 0001D19036387/ARM/SGA/DRH-MD/SDPEP du 13 décembre 2019 relative à la notation des sous-officiers, officiers mariniers, militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées \(soumis aux lois et règlements applicables aux sous-officiers\), des sous-chefs de musiques, et des militaires du rang, d'active et de réserve.](#)

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes.

Texte(s) abrogé(s) :

- [Circulaire N° 192/ARM/DRHAA/SDGR/BGA/DNA du 11 mai 2020 relative à la détermination de la chaîne de notation 2020 du personnel militaire de l'armée de l'air \(active et réserve\).](#)

Référence de publication :

Préambule

La présente circulaire identifie pour l'année 2021, les autorités habilitées, d'une part, à noter le personnel officier et non officier d'active de l'armée de l'air et, d'autre part, à réaliser les fusionnements nécessaires dans le cadre des travaux préparatoires à l'avancement des officiers et des sous-officiers d'active.

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX.

Cette circulaire répertorie chaque unité par son code mécanographique et son code de gestion, et identifie pour chaque catégorie de personnel les autorités notant en premier et second degré.

Il est rappelé qu'un notateur ne peut être ni plus jeune en grade ni en concurrence à l'avancement avec le militaire qu'il note.

Ainsi, un officier ne peut noter un subordonné du même grade et remplissant les conditions statutaires pour être proposé au grade supérieur.

Egalement, un sous-officier ne peut noter un sous-officier proposable du même grade et de même spécialité.

Dans les deux cas précités :

- Si c'est le notateur premier degré qui est concerné, l'ensemble de la notation sera établie par le notateur second degré ;
- Si c'est le notateur second degré qui est concerné, l'ensemble de la notation sera établie par l'autorité organique supérieure (sauf dérogation accordée par la DRHAA).

2. SAISIE DANS LE SYSTÈME D'INFORMATION DES RESSOURCES HUMAINES (SIRH) ORCHESTRA.

La mise à jour des chaînes de notation est effectuée par l'administration centrale.

3. TEXTE ABROGÉ.

La [circulaire n° 192/ARM/DRHAA/SDGR/BGA/DGNAE du 11 mai 2020](#), relative à la détermination de la chaîne de notation 2020 du personnel militaire de l'armée de l'air est abrogée.

4. PUBLICATION.

La présente circulaire sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le général de brigade aérienne,
sous-directeur « gestion des ressources »
de la direction des ressources humaines de l'armée de l'air,*

Hervé CHÊNE.

ANNEXES

ANNEXE I.
RELATIVE À LA CHAÎNE DE NOTATION 2021 DU PERSONNEL MILITAIRE D'ACTIVE DE L'ARMÉE DE L'AIR.

[ANNEXE I.](#)

ANNEXE II.
GLOSSAIRE DES ACRONYMES.

ADMR	Antenne défense mobilité régionale
ADPI	Antenne DMAé près industriel
AERO	Aéronautique
AETC	Antenne d'expertise technique centralisée
AIA	Atelier industriel de l'aéronautique
ARAA	Atelier de réparation de l'armée de l'air
ASMP-A	Air-sol moyenne portée-amélioré
BFEA	Bureau formation et exploitation des aéronefs
BLRIF	Bureau logement région Ile de France
BMR	Bureau maîtrise des risques
BPP	Bureau principal de protection
BRL	Bureau régional du logement
CAB	Cabinet
CDPGE	centre défense de programmation et de gestion de l'espace
CEAM	Commandement du centre d'expertise aérienne militaire
CEARHSSA	Centre expert d'administration de ressources humaines du service de santé des armées
CEM	Chef d'état-major
CEMAA	Chef d'état-major de l'armée de l'air
CEMIA	Chef d'état-major interarmées
CERPA	Centre études réserves et partenariats de l'armée de l'air
CFAMI	Centre de formation aéronautique militaire initiale
CHPI	Centre des homologations
CICDE	Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentation

CICOS	Centre interarmées de coordination du soutien
CIMD	Centre d'identification des matériels de la défense
CIRFA	Centre d'information et de recrutement des forces armées
CIRISI	Centre interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense
CMFP	Centre militaire de formation professionnelle
CMIA	Centre médical interarmées
CNCI	Centre national de configuration de l'informatique
CNGF	Centre national de gestion des fréquences
CNMO TS	Centre national de mise en œuvre des télécommunications satellitaires
COMELF	Commandement des éléments français
COMFOR	Commandement des Forces
COMILI	Commandement militaire
CPCO	Centre de planification et de conduite des opérations
CPIC	Commandement des programmes interarmées et de cybersécurité
CPOCAA	Centre de préparation opérationnelle du combattant de l'armée de l'air
CPOIA	Commandement pour les opérations interarmées
CRCI	Centre de réalisation des capacités interarmées
CSFM	Conseil supérieur de la fonction militaire
CSMV	Centre service militaire volontaire
CSN	Centre du service national
CSOA	Centre de soutien des opérations et des acheminements
CSS	Chefferie du service de santé des armées
CTOIA	centre technico-opérationnel-interarmées
DAF	Direction des affaires financières
DAJ	Direction des affaires juridiques
DAOA	Défense aérienne et opérations aériennes
DAPSA	Direction des approvisionnements en produits de santé des armées
DCSD	Direction de la coopération de sécurité et de défense

DCSID	Direction centrale du service d'infrastructure de la défense
DGA	Direction générale pour l'armement
DIA	Direction de l'information aéronautique
DID	Direction de l'infrastructure de la défense
DIRISI	Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense
DIS	Division instruction sol
DIVEX	Division exploitation
DL	Directeur local
DMAO	Département médecine aéronautique opérationnelle
DMD	Délégation militaire départementale
DMF	Direction de la médecine des forces
DPMA	Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives
DRH-MD	Direction des ressources humaines du ministère de la défense
DSAé	Direction de la sécurité aéronautique d'état
DSIN	Direction des systèmes d'information et du numérique
EAS	Escadron d'armement spécialisé
EASN	Équipe analyse sûreté nucléaire
EATC	European air transport command
EETC	Equipe d'expertise technique centralisée
EFPN	Ecoles de formation du personnel navigant
EFS	Eléments français au Sénégal
EFSOA	Ecole de formation des sous-officiers air
EGI	Etablissement géographique interarmées
EIS	Escadron d'instruction au sol
EISPN	Escadron d'instruction au sol de personnel navigant
EIV	Escadron d'instruction en vol
EIVV	Escadron d'instruction au vol à voile
ELOCA	Etablissement logistique du commissariat des armées
EM	Etat-major

EMO	Etat-major opérationnel
EMS	Enseignement militaire supérieur
EMSLB	Ecoles militaires de santé Lyon Bron
EMZD	État-major de zone de défense
EPAA	Ecole de pilotage de l'armée de l'air
ERVTS	Escadron de ravitaillement en vol et de transport stratégiques
ESA	Ecole de santé des armées
ESID	Etablissement du service d'infrastructure de la défense
ESMG	Etude, synthèse et management général
ESN	Etablissement du service national
ESOM	Ecoles des sous-officiers et des militaires du rang
ESTA	Escadron
ETIA	Equipe technique interarmée
FAS	Forces aériennes stratégiques
FANC	Forces armées en Nouvelle Calédonie
FAZSOI	Forces armées zone sud de l'Océan Indien
FTRH	Fonction transformation des ressources humaines
GCA	Groupement de la cyberdéfense des armées
LORCA	London office for rapid cybersecurity
MTRH	Mission transformation des ressources humaines
NAARC	National Air Air Refuelling Coordination
OAMGA	Officier adjoint au major général des armées
OGZDS	Officier général de zone de défense et de sécurité
OPS DEV	Opérations développement
PDM	Pôle Défense mobilité
POSA	Pôle opérationnel sécurité et administration
PPE	Poste permanent à l'étranger
PSM	Prospective et stratégie militaire
RI	Régiment d'infanterie
RT	Régiment de transmissions

SCEM	Sous-chef d'état-major
SDBA	Sous-direction Balard
SDC	Sous-direction de la technique et de la logistique
SDRCAM	Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire nord
SDSSI	Sous-direction sécurité des systèmes d'information
SDTL	Sous-directeur technique et logistique
SEEAD	Service des essais et expérimentations aéronautiques de la défense
SGA	Secrétariat général pour l'administration
SHD	Service historique de la défense
SICL	Service ingénierie contractuelle et logistique
SIRPA	Service d'information et de relations publiques de l'armée de l'air
SMSIF-RH	Service ministériel des systèmes d'information de fonctionnement - Ressources humaines
SPAC	Service parisien de soutien de l'administration centrale
UCN	Unité de contrôle de la navigabilité
USID	Unité de soutien de l'infrastructure